



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réponse à l'immigration illégale à Mayotte

Question au Gouvernement n° 1738

Texte de la question

RÉPONSE À L'IMMIGRATION ILLÉGALE À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Ma question s'adresse au premier ministre, chef du gouvernement. À Mayotte, le problème migratoire est devenu insoutenable. À Tsoundzou, le gouvernement a prétendu démanteler un campement illégal. Or la situation est catastrophique : les clandestins se déplacent et se réinstallent ailleurs, car les décisions d'éloignement ne sont pas exécutées.

Face à cet échec manifeste, le gouvernement cherche un terrain pour créer un dispositif officiel d'accueil collectif des migrants. Cette réponse est une provocation pour les Français de Mayotte. Le 26 mai, l'assemblée de Mayotte s'est opposée à l'unanimité à tout dispositif d'accueil collectif – la motion vous a été envoyée.

Allez-vous enfin respecter la volonté unanime des élus mahorais, qui vous demandent instamment de démanteler le camp de Tsoundzou ? Vous pratiquez la pire des politiques, au risque d'obtenir la pire des solutions. Cherchez-vous à pousser les Mahorais à bout, au point de déclencher une révolte à l'irlandaise ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Le gouvernement et mon ministère ont parfaitement conscience de la pression migratoire exceptionnelle que subit Mayotte, sans aucun équivalent ailleurs sur le territoire national. Nous mobilisons et allons continuer à mobiliser énormément d'effectifs sur ce territoire. Cinq escadrons mobiles de gendarmerie et 1 200 policiers contribuent à sécuriser le territoire et à reconduire hors des frontières les étrangers en situation illégale interpellés.

Cela passe d'abord par des interceptions en mer, dont le nombre a doublé en 2025 et doublera encore en 2026, afin d'empêcher des arrivées. Viennent ensuite les reconduites. Vous avez dit qu'elles n'étaient pas effectives, alors que plus de 10 000 ont été réalisées depuis le début de l'année. De plus, de début avril au 1er juin, nous avons mené une grande opération, dénommée Kingia, qui a permis de réaliser énormément d'interpellations et de lutter contre l'immigration illégale, l'économie illégale et l'habitat illégal. Dans ce seul cadre, 3 900 reconduites ont été effectuées. Je tiens donc à saluer le travail mené par le préfet Frédéric Poisot et par l'ensemble des équipes des forces de sécurité intérieure et des forces armées.

J'ai bien entendu votre interpellation sur la situation au camp de Tsoundzou, dont j'ai discuté en visioconférence avec le président de la collectivité. J'ai pris bonne note de la position des élus, de leur souhait que ce camp ne soit pas réimplanté. Nous travaillons pour le sécuriser. D'autre part, nous élaborons, avec les États de provenance des migrants qui s'y trouvent – les pays de la Corne de l'Afrique ou de la région des Grands Lacs pour la plupart d'entre eux –, des dispositifs de reconduite forcée ou de reconduite volontaire en mobilisant l'aide

au retour volontaire. J'ai bien reçu votre message, ainsi que celui des élus, avec qui nous poursuivons la concertation.

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Les Mahorais n'en peuvent plus de vos discours sans lendemain. J'ai visité le camp de migrants de Tsoundzou, qui est situé dans une mangrove. Ce que j'y ai vu n'est pas digne de la France, pays des droits de l'homme. Monsieur le ministre, quand allez-vous considérer Mayotte comme un territoire français où doit régner la loi et non comme un dépotoir, un réceptacle des lâchetés successives du gouvernement ? Face à une catastrophe humaine, sanitaire et environnementale insupportable qui touche hommes, femmes et enfants, je vous demande d'arrêter les discours et d'enfin passer à l'action ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anchya Bamana](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1738

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2026